



Portrait régional.

Données Emploi-formation

Auvergne-Rhône-Alpes



2024.

Le FPETT met à votre disposition **une collection de portraits régionaux** qui vise à présenter l'activité du travail temporaire en 2024 sur votre territoire. Que pèse le Travail Temporaire, qui sont les salariés intérimaires et que faut-il retenir de la formation ?

L'objectif de ces portraits est de vous apporter des repères sur ces questions.

- **La 1^{ère} partie éclaire la dimension économique de l'intérim sur le territoire.**

Présentées en ETP (équivalents temps plein), les données permettent de mesurer le poids économique du Travail Temporaire et de le comparer aux autres secteurs.

- **La 2^{ème} partie propose une approche axée sur les salariés intérimaires, utile pour une approche RH.**

Les données, centrées sur les individus, permettent de comprendre le profil (âge, sexe, métiers, secteurs) des personnes à accompagner sur le territoire pour sécuriser leurs parcours professionnels.

- **La 3^{ème} partie propose un panorama des données clés de la formation des salariés intérimaires.**

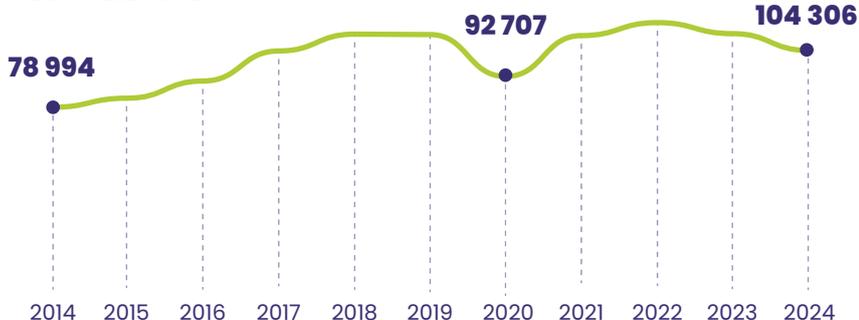
Les données présentent les parcours de formation et les profils d'apprenants, illustrant la manière dont le Travail Temporaire contribue au développement de l'emploi et des compétences sur le territoire.



En partenariat avec :
**OBSERVATOIRE DE
L'INTÉRIM ET
DU RECRUTEMENT**

Que pèse le travail temporaire en Auvergne-Rhône-Alpes ?

Évolution du volume d'emploi sur 10 ans. (SOURCE : DARES)
2014 - 2024 en ETP



Clé de lecture : en 2024, on recense **104 306 salariés intérimaires** en équivalent temps plein.

104 306 SALARIÉS INTÉRIMAIRES en ETP en 2024 dont **11 427 CDI**

1 800 AGENCES IMPLANTÉES sur le territoire en 2024

14,0 % du nombre d'ETP total

(SOURCE : DARES)

6,4 % taux de chômage en 2024

3,6 % taux de recours à l'intérim en 2022

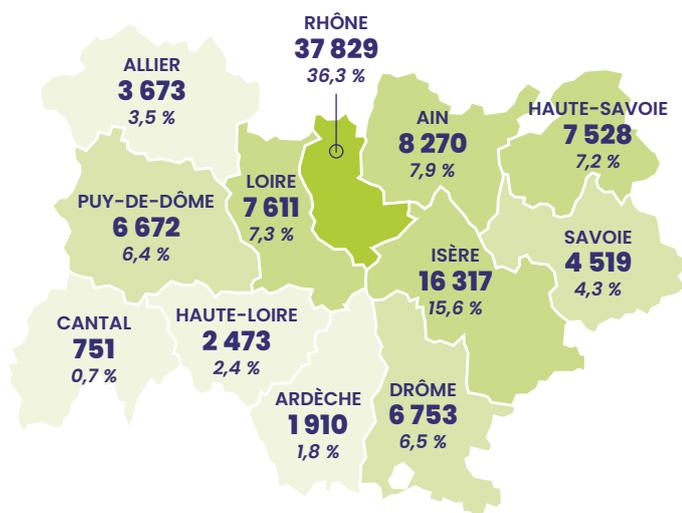
(SOURCE : INSEE)



QU'EST-CE QUE L'ETP ?

Les données DARES mesurent le volume de travail au cours d'un mois en comptabilisant les équivalents temps plein.

Répartition de l'emploi intérimaire (ETP) par département. (SOURCE : DARES)



Clé de lecture :

le département du Rhône représente **36,3 %** du volume d'emploi en ETP en intérim de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Grands secteurs utilisateurs en 2024 en ETP. (SOURCE : DARES)

Industrie



Services



Construction



Transports et entreposage



Commerce



Clé de lecture :

l'industrie représente **36,0 %** du volume d'emploi en ETP en intérim de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Qui sont les intérimaires qui vivent en Auvergne-Rhône-Alpes ?

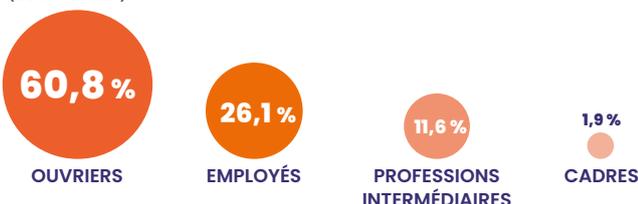


QU'EST-CE QU'UN SALARIÉ INTÉRIMAIRE ?

Un salarié est représenté dès qu'il a réalisé au moins une mission en intérim au cours de l'année 2024.

Catégories socio-professionnelles en 2024.

(SOURCE : S2H)



381 251

SALARIÉS INTÉRIMAIRES EN 2024

13,5 %

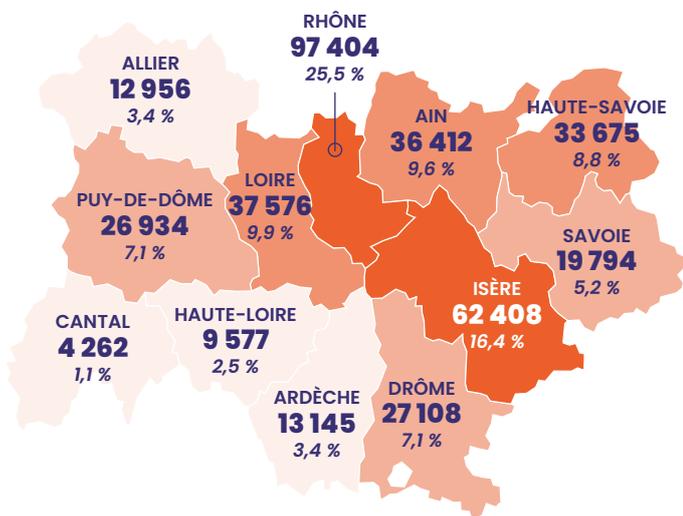
DU NOMBRE TOTAL DE SALARIÉS INTÉRIMAIRES

Clé de lecture :

60,8 % des intérimaires vivant en Auvergne-Rhône-Alpes ont réalisé au moins une mission en tant qu'ouvriers. Un intérimaire peut intervenir sur plusieurs missions dans des CSP différentes. La somme des pourcentages peut être différente de 100 %. 15 % des missions d'intérim n'ont pas de CSP renseigné.

Répartition de l'emploi intérimaire (individu) par département.

(SOURCE : S2H)

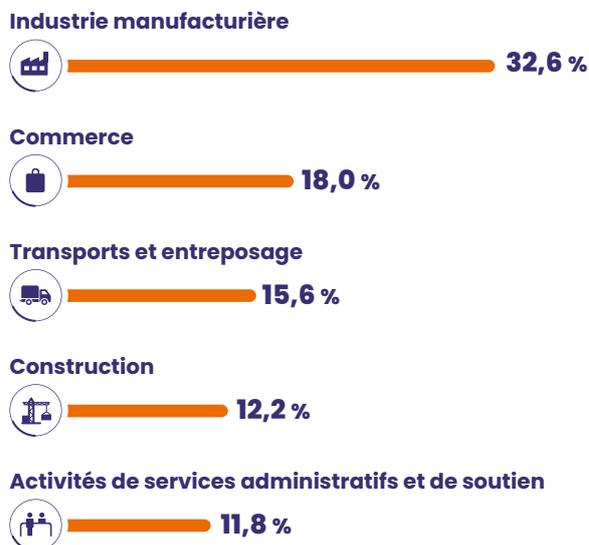


Clé de lecture :

on recense **97 404 intérimaires** vivant dans le département du Rhône et ayant eu une ou plusieurs missions.

Top 5 des secteurs utilisateurs en 2024.

(SOURCE : S2H)



Clé de lecture :

32,6 % des intérimaires vivant en Auvergne-Rhône-Alpes ont eu au moins une mission dans le secteur de l'industrie manufacturière. Un intérimaire peut intervenir sur plusieurs missions dans des secteurs différents.

Répartition des salariés intérimaires.

(SOURCE : S2H)

PAR SEXE ET PAR ÂGE EN 2024



43 %

25 À 45 ANS

36 %

-25 ANS

17 %

46 À 60 ANS

4 %

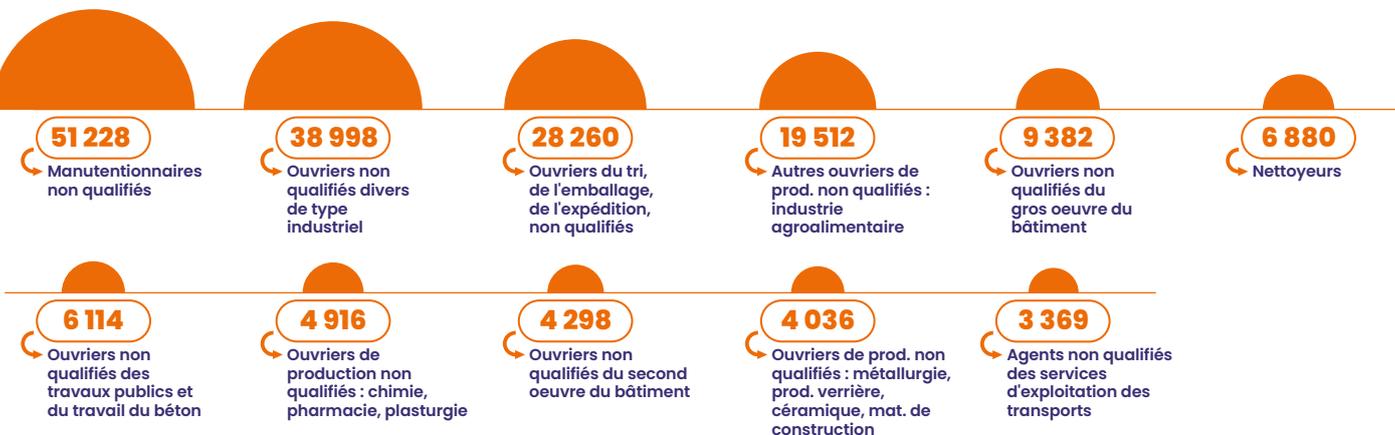
60 ANS ET +

Clé de lecture :

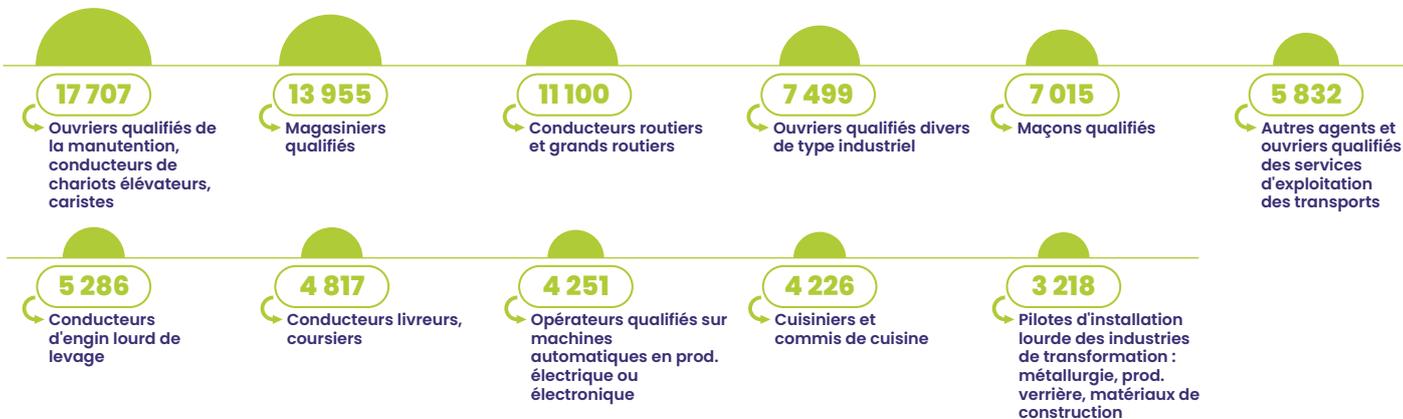
66 % des intérimaires vivant en Auvergne-Rhône-Alpes sont des hommes. 43 % des intérimaires vivant en Auvergne-Rhône-Alpes ont entre 25 et 45 ans.

Les principaux métiers occupés par les salariés intérimaires. (SOURCE : S2H)

Ouvriers non qualifiés



Ouvriers qualifiés



Employés



Professions intermédiaires



Clé de lecture :

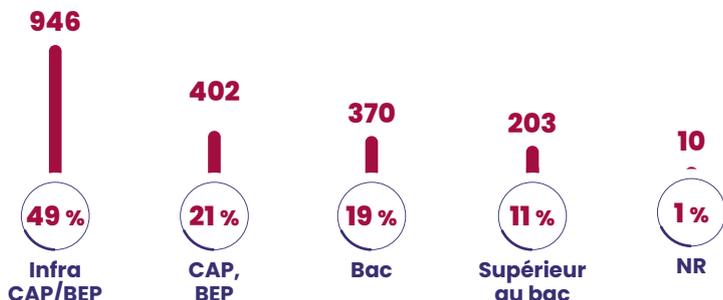
51 228 intérimaires vivant en Auvergne-Rhône-Alpes ont réalisé au moins une mission en tant que Manutentionnaires non qualifiés.

Un intérimaire peut intervenir sur plusieurs missions dans des métiers différents.

Retrouver la liste complète des métiers par région, département ou intercommunalité : <https://territoire.observatoire-interim-recrutement.fr/>

Que faut-il retenir de la formation des intérimaires en Auvergne-Rhône-Alpes ?

Niveaux d'entrée en formation. (SOURCE : AKTO)



Clé de lecture : 49% des apprenants ont un niveau infra CAP/BEP lors de l'entrée en formation.

(SOURCE : AKTO)

1 931

APPRENANTS EN 2024

-11%

PAR RAPPORT À 2023
(2 176 apprenants)

2%

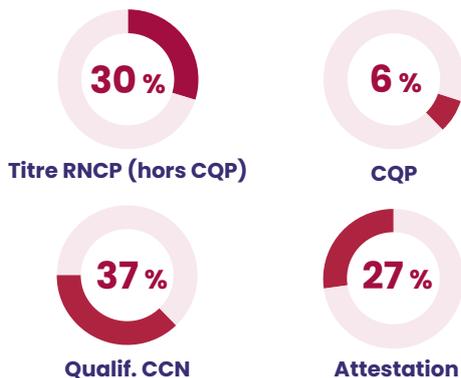
des apprenants en situation de handicap



QUELS SONT LES PARCOURS DE FORMATION PRÉSENTÉS ICI ?

Mis en œuvre à l'initiative d'une agence d'emploi, ils associent formation et missions en intérim. Sont présentés ici les CIPI, CDPI, CAR, contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage, Pro A, et POEC (définition voir page suivante).

Type de validation en fin de formation. (SOURCE : AKTO)



Clé de lecture : 37% des formations sont validées par des Qualifications CCN.

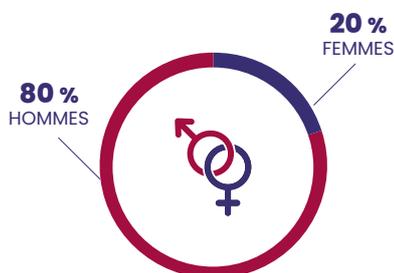
Durée moyenne des parcours.



Clé de lecture : en moyenne, la durée des actions de formation est de 282 heures.

Répartition des apprenants. (SOURCE : AKTO)

PAR SEXE ET PAR ÂGE EN 2024



46%

26 À 44 ANS

40%

-26 ANS

14%

45 ANS ET +

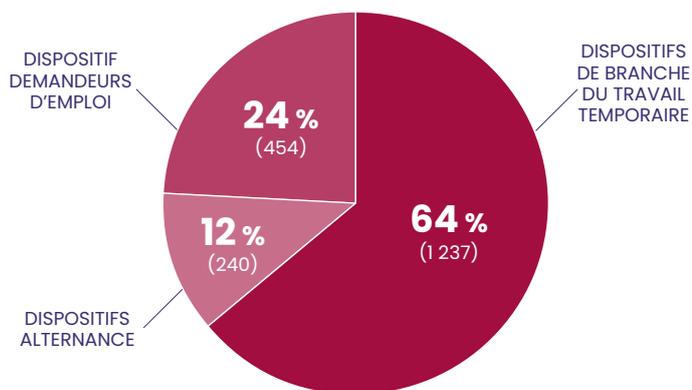
31 ANS
ÂGE MOYEN

Clé de lecture :

80% des apprenants sur le territoire sont des hommes, 40% des apprenants ont moins de 26 ans.

Que faut-il retenir de la formation des intérimaires en Auvergne-Rhône-Alpes ?

Les principaux dispositifs en 2024. (SOURCE : AKTO)



Clé de lecture :

64 % des formations mises en oeuvre par les agences d'emploi du territoire ont été réalisées au travers des dispositifs de branche CIPI / CDPI / CAR.

Intitulés des 5 premières formation NSF / Formacode. (SOURCE : AKTO)

TRANSPORTS, MANUTENTION, MAGASINAGE



TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES FONDAMENTALES



ÉLECTRICITÉ, ÉLECTRONIQUE



TRAVAIL SOCIAL



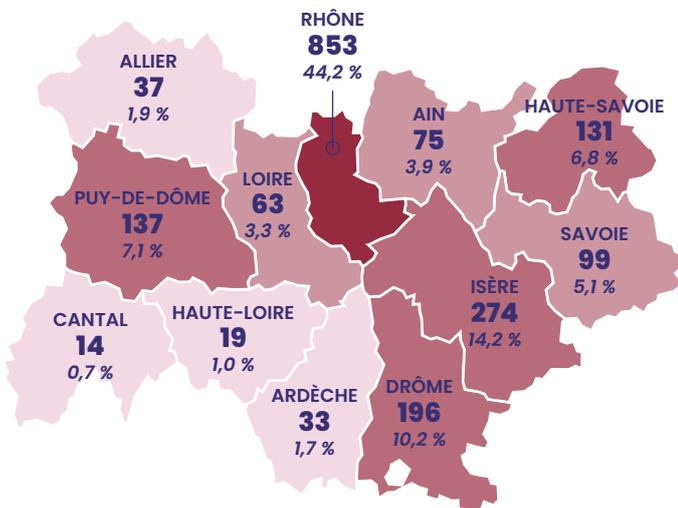
BÂTIMENT : CONSTRUCTION ET COUVERTURE



Clé de lecture :

le domaine des Transports, manutention et magasinage représente 37 % des formations mises en oeuvre par les agences d'emploi du territoire.

Répartition des parcours de formation par département. (SOURCE : AKTO)



Clé de lecture :

le département du Rhône concentre 44,2 % des formations mises en oeuvre par les agences d'emploi du territoire.

Dispositifs de branche du travail temporaire.

Actions réalisées dans le cadre des :

- CIPI (Contrat d'Insertion Professionnelle Intérimaire),
- CDPI (Contrat de Développement Professionnel Intérimaire),
- et des CAR (Contrat d'Alternance Reconversion).

Dispositifs Alternance.

Actions réalisées dans le cadre de :

- contrat de professionnalisation,
- contrat d'apprentissage,
- ou de Pro-A.

Dispositif demandeur d'emploi.

Actions réalisées dans le cadre de POEC (Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective).

ENGAGÉ

POUR L'EMPLOI INTÉRIMAIRE

A PROPOS DU FPETT :

Créé en 1996, à l'initiative des partenaires sociaux de la branche du travail temporaire, le Fonds Professionnel pour l'Emploi dans le Travail Temporaire (FPETT) est l'acteur de référence de la sécurisation des parcours et du développement des compétences des salariés intérimaires.

Il finance des parcours de formation et d'accompagnement. Il conçoit également et met en oeuvre des actions et des ingénieries spécifiques visant à renforcer les compétences et à améliorer l'insertion professionnelle des salariés et demandeurs d'emploi intérimaires, quels que soient leurs niveaux et leurs expériences professionnelles. Le FPETT déploie son intervention avec l'appui des équipes d'AKTO, opérateur de compétences présent sur l'ensemble du territoire.

Ses orientations et ses priorités sont définies par un Conseil d'administration paritaire constitué à parts égales de représentants des organisations représentatives des salariés et de l'organisation représentative des employeurs.

Association Loi 1901 à but non lucratif, le FPETT a financé, en 2024, 183 000 actions de formation des intérimaires, grâce aux contributions des entreprises de travail temporaire fixées par accord de branche.

A PROPOS DE L'OBSERVATOIRE DE L'INTÉRIM ET DU RECRUTEMENT :

L'Observatoire de l'Intérim et du Recrutement est l'observatoire prospectif paritaire des métiers et de qualifications de la Branche du travail temporaire.

Il produit des études statistiques et qualitatives à destination de la profession, des salariés et des partenaires du secteur sur les questions d'emploi, de compétence ou encore de santé et sécurité au travail.



**Fonds Professionnel pour l'Emploi
dans le Travail Temporaire**

14 rue Riquet • 75 940 Paris Cedex 19
www.fpett.fr